



VIGILANCE METEO ORANGE

CANICULE

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CODIS - Conseil Départemental – Croix rouge - COZ – DDETS – DDPAF – DDPP - DIPN – DDTM - DRAAF- DREAL 64 – DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Protection civile 64 – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SPIP - SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – ICI Béarn Bigorre– ICI Pays Basque – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : Jeudi 9 juillet 2026

Heure : 13h00

N° : 2

Description de l'évènement :

Prolongement de l'évènement du jeudi 9 juillet 2026 à 10h00

Fin évènement prévue le vendredi 10 juillet 2026 à 00h00 au moins

Qualification de l'évènement

nouvel épisode caniculaire, sévère et durable nécessitant une vigilance particulière notamment pour les personnes sensibles ou exposées.

Situation actuelle

ce jeudi à 05h00, les températures observées sur les Pyrénées-Atlantiques se situent entre 20°C et 23°C, localement 18°C à 20°C sur le piémont béarnais et en-dessous de 15°C en moyenne montagne. On relève notamment 18,4°C à Oloron, 20,9°C à Pau et 22,5°C à Biarritz.

Evolution prévue

jeudi après-midi, les températures maximales attendues sont comprises entre 35°C et 37°C dans l'intérieur des terres et entre 27°C et 28°C sur le littoral. Dans la nuit de jeudi à vendredi, les températures minimales attendues à la hausse se situent entre 20°C et 22°C. Vendredi après-midi, les températures maximales attendues diminuent par rapport à jeudi, et atteignent 30°C à 32°C à l'intérieur des terres, et entre 27°C et 28°C sur le littoral.

Conséquences possibles : Chacun d'entre nous est menacé. Mais le danger est toutefois plus grand pour les personnes

âgées, les enfants en bas âge, les personnes en situation de handicap, les personnes qui prennent certains médicaments, et les personnes isolées sans abri ou celles vivant en habitat surexposé à la chaleur. Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur. Les symptômes d'un coup de

chaleur peuvent être :
déshydratation, maux de tête, fatigue et soif intense, vertiges, crampes, nausées, somnolence, des convulsions, perte de connaissance voire décès.

Conseils de comportement : Buvez de l'eau plusieurs fois par jour. Continuez à manger normalement. Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à en prenant des douches ou des bains tièdes. Ne sortez pas aux heures les plus chaudes. Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers. Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas ...) deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière. Limitez vos activités physiques et sportives. Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit. Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais. Veillez aussi sur les enfants. En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin. Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie. Pour en savoir plus, consultez le site : www.sante.gouv.fr

Actions à mettre en œuvre : Les différents services ou organismes doivent mettre en œuvre, chacun dans leur domaine, les mesures adaptées à l'alerte canicule du plan départemental vagues de chaleur téléchargeable sur le site internet : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr – politiques publiques – sécurité – protection civile - recommandations et consignes de sécurité – le dispositif vagues de chaleur.

OU le Préfet demande aux différents services ou organismes de mettre en œuvre les mesures suivantes : (à faire valider par le Préfet d'après le catalogue d'actions figurant dans le plan).

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC